

Extrait du procès-verbal de la séance du conseil communal de Grandson du 6 octobre 2016

Présidence : Mme Carole Schelker

Le Conseil communal de Grandson, vu le préavis de la Municipalité, ouï le rapport de sa commission des finances, considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour, décide :

D'adopter l'arrêté d'imposition pour l'année 2017 tel qu'annexé au préavis n° 580/16.

Ainsi délibéré en séance du 6 octobre 2016.

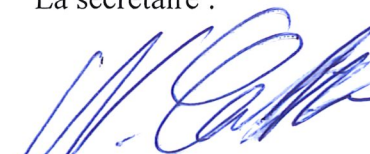
La Présidente:



Carole Schelker



La secrétaire :



Nathalie Cattin Rich